

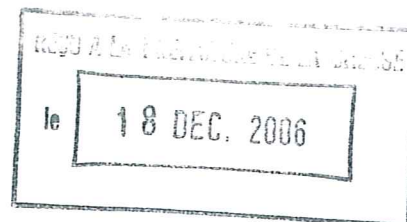
COMMUNE DE NAILLAT

Mairie

23800 NAILLAT

Tél 05.55.89.07.27.

Fax 05.55.89.92.45.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille six, le 7 décembre, le Conseil Municipal de la commune de Naillat, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence d'Alain NAVARRE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 1er décembre 2006.

Présents : Alain NAVARRE, René JEANNOT, Jeannine GILLET, Maurice CAILLAT, Jacky PENOT, Claude GILLET, Chantal BEAUVAIS, Michel BERGER, Claude DUNET, Jean-François LARAUD, Françoise LAVAUGAUTIER, Pierrette PRADEAU, Didier BOYER, Daniel PEYROT, Michel TIXIER.

Chantal BEAUVAIS a été élue secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

OBJET : Motion concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse.

Au moment où se déroule le débat public sur le projet de ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges, les élus souhaitent rappeler leur position et les nécessaires aménagements ferroviaires dont le département de la Creuse a besoin pour assurer son développement.

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

➤ la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,

➤ l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,

➤ une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire



Publié le : 8 décembre 2006